Catégorie : L'Action - Mis à jour : vendredi 9 octobre 2020 08:39

Publication: mercredi 23 septembre 2020 07:20

Écrit par : Administrateur Web

Affichages: 103182



Le Plan "A"

Ne jamais déroger du Plan A. Suivre le plan.





Catégorie : L'Action - Mis à jour : vendredi 9 octobre 2020 08:39

Publication: mercredi 23 septembre 2020 07:20

Écrit par : Administrateur Web

Affichages: 103182





Nous sommes un ralliement Organiques et non une INSTITUION FICTIVE (SIC), Nous sommes le Vrai Pouvoir.

Un AVIS PUBLIC LÉGAL sera publié MONDIALEMENT TOUT PARTOUT sur Terre, incluant au CANADA (SIC), dans tous les SOCIAUX MÉDIAS (SIC), page personnel, site web, sur nos portes des maisons, sur nos voitures dans les commerces volontaires etc... D'autres PAYS (sic) tels que ceux qu'habitent nos amis EUROPÉENS (SIC) , en AMÉRIQUE (SIC) LATINE, en ASIE (SIC), en AFRIQUE (SIC) ainsi que nos amis de l'autre côté du globe en AUSTRALIE (SIC) et en NOUVELLE-ZÉLANDE (SIC) recevront aussi la publication de l'AVIS PUBLIC LÉGAL.

Catégorie : L'Action - Mis à jour : vendredi 9 octobre 2020 08:39

Publication: mercredi 23 septembre 2020 07:20

Écrit par : Administrateur Web

Affichages: 103182



Cet AVIS donnera 30 jours à régler les questions, les problèmes présentement tout partout sur Terre, que le Peuple dictera de son Essence Divine, car après tout c'est le Peuple qui a Créer le GOUVERNEMENT (SIC). Donc une rectification d'ici 30 jours de ces INSTITUTIONS (SIC) sera ORDONNÉ par le Peuple, dont elle affiché en AVIS PUBLIC destine a toutes les INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALE (SIC) de tous les Peuples. Sur l'AVIS comportera des conséquences à l'échelle INTERNATIONALE (SIC) pour toutes ces CORPORATIONS (PAYS (SIC) qui seront déliquantes. Des AVIS DE DÉFAUTS seront envoyés aux INSTITUTIONS après 30 jours.

Il sera publié pendant un mois. Après 30 jours, s'il n'y a pas de résolution à l'interne, cet AVIS LÉGAL & Divin deviendra un PREMIER JUGEMENT DE "La Republique de la Volontés de tous les Peuples" sera enregistré dans l'Organisation Organique. Des repercution international qui pourra entrainer une intervention INTERNATIONALE (SIC) et un jugement admiral aussi dans leurs règles FICTIVES auxquels ils ont déjà preté serment. (JEU DE MONOPOLY (SIC)).

Voici un résumé du contenu de ce qui sera publié et qui doit être soutenu par le plus grand nombre d'Authographes possible, donc en accord avec nos 4 valeurs Divines acquisse a la naissance. Nous visons un minimum de 300,000 Authographes pour le Territoire du CANADA (SIC) et 28,500,000 pour le reste du Globe.

Ces Authographes deviendront un « membership » (adhésion/abonnement), ou contrat,

Catégorie : L'Action - Mis à jour : vendredi 9 octobre 2020 08:39

Publication: mercredi 23 septembre 2020 07:20

Écrit par : Administrateur Web

Affichages: 103182

pour faire partie de La République de la Volonté des Peuples qui prendra naissance ultérieurement.

Les signatures confirment l'accord avec l'avis qui sera publié.

« Nous, le Peuple, avons des questions pertinentes à poser à toutes ces PERSONNES FICTIVES (sic), qui portent un masque en permanences, en position d'autorité qui donnent les directives et mesures telles que LEGAULT au QUEBEC (SIC) et ses MINISTRES (SIC) au QUEBEC (SIC), JUSTIN TRUDEAU (SIC) pour le CANADA (SIC), EMMANUEL MACRON (SIC) en FRANCE (SIC), et SCOTT MORISON (SIC) en AUSTRALIE (SIC), pour n'en nommer que quelques-uns...

Et de meme dans chacunes des COPORATIONS SIC (PAYS) allies avec nous sur la meme voix, LA FRANCE (SIC), LA BELGIQUE (SIC), L'ALLEMANGNE (SIC), L'ESPAGNE(SIC), LE PORTUGAL (SIC), L'ITALIE (SIC)...

Nous voulons des réponses scientifiques valables quant à la validité des mesures d'urgence sanitaires qui ont été appliquées depuis le mois de mars 2020.

Nous exigeons une enquête sur ce qui s'est réellement passé dans les CHSLDs au Québec. Cette enquête devra être faite de l'extérieur.

Nous voulons connaître les statistiques réelles, c'est-à-dire les vrais chiffres des PERSONNES (SIC) qui sont réellement mortes du Covid-19.

Nous exigeons des explications et validations de toutes les informations qui ont été véhiculées dans les médias. Nous faisons une demande de désaveu du gouvernement si des mensonges ont été dits au grand public.

Nous voulons que soient divulgués publiquement les rapports de l'OMS (Office Mondial de la Santé). Entre autres :

les rapports qui démontrent que le taux réel de morts à l'échelle planétaire est de 0,06 % ;

que le port du masque n'est pas recommandé;

que les enfants ne sont pas contagieux;

et que les asymptomatiques ne sont pas contagieux.

Catégorie : L'Action - Mis à jour : vendredi 9 octobre 2020 08:39

Publication: mercredi 23 septembre 2020 07:20

Écrit par : Administrateur Web

Affichages: 103182



Ces informations ont circulé sur Internet mais pas dans les médias « Main Stream » tels que Radio-Canada, TVA, CTV, NBC, etc. Il n'y a eu qu'un seul narratif. Pourquoi aucune autre opinion n'a-t-elle pas été admise durant toute la période (de mars à septembre)?

Nous avons des questions et nous demandons des comptes.

On ne peut s'empêcher de noter que des informations cruciales semblent avoir été délibérément omises et au lieu d'avoir communiqué un narratif éducatif pour soutenir la population de plus en plus anxieuse et dans une détresse psychologique grandissante, nous avons plutôt constaté que le dialogue ressemblait à une énorme campagne de peur.

Nous voulons savoir pourquoi Arruda s'est démenti sur le port du masque; un jour, il dit que c'est fortement déconseillé de porter le masque dans le grand public et ensuite il dit : « ON a décidé que le masque était obligatoire. » Quelle est la raison de ce soudain changement de direction? Pourquoi imposer cette règle lorsque la courbe épidémique est aplanie. Pourquoi continuer d'exiger une distanciation de deux mètres après avoir rendu le port du masque obligatoire?

Après avoir tué une quantité de commerces et mis à néant quantité de rêves chez les

Catégorie : L'Action - Mis à jour : vendredi 9 octobre 2020 08:39

Publication: mercredi 23 septembre 2020 07:20

Écrit par : Administrateur Web

Affichages: 103182

travailleurs autonomes, nous voulons savoir quels sont vos plans pour relancer l'économie.

Par notre Voix, nous reprennons tel que donne par accord Tacit a notre naissance les droits fondamentaux suivants, qui nous unissent tous :

- Le Droit Divin de faire du commerce, de pouvoir de gagner notre vie, afin de combler nos besoins fondamentaux, ainsi que ceux de chaque être vivant sous notre protection;
- Le Droit Divine d'avoir un toit sur la tête et un chez soi confortable;
- Le Droit Divin de pouvoir manger à notre faim;
- Le Droit Divin d'avoir de l'eau saine et bonne à boire;
- Le Droit Divin d'avoir des semences qui nourrisent et protègent la vie et l'écosystème;
- D'avoir la liberté de faire du troc naturellement entre nous;
- Le Droit Divin d'avoir la liberté de circuler librement, de voyager à travers les différentes régions du globe sans restriction;
- Le Droit Divin de prendre soin de notre famille et de les rejoindre au besoin;
- D'avoir la liberté de respirer un air pur et sain;
- D'avoir la liberté de recevoir et de donner des câlins et des sourires
- D'avoir la liberté de choisir pour nos vies, nos différents choix de vies (LifeWays), nos loisirs;
- D'Avoir la liberté de se soigner avec les méthodes de notre choix;
- D'avoir la liberté de prendre soin de nos aînés avec dignité et de leur prodiguer des soins adéquats dans des conditions honorables.

Nous nous alignons sur le Respect, dans toutes ses formes et dérivés, incluant le respect des Lois Divines.

Nous exigeons un réexamen des lois votés à mi-clos, illégalement.

Dans cet avis légal, qui représente au départ une tentative de régler le litige à l'interne entre les parties concernées (Le Peuple et les dirigeants du Québec (sic)), en excluant pas les autres nations) selon les lois divines, le gouvernement (sic) aura la chance de montrer sa transparence.

Dans le cas contraire, il y aura des conséquences au contrat social.

Catégorie : L'Action - Mis à jour : vendredi 9 octobre 2020 08:39

Publication: mercredi 23 septembre 2020 07:20

Écrit par : Administrateur Web

Affichages: 103182

Ces conséquences seront publiées dans la lettre.

Lorsqu'elle sera publiée dans les journaux aux Canada et à Washington DC aux États-Unis, la lettre sera affichée partout au Québec, ainsi qu'à l'international tel que précité plus haut. Mais elle sera affichée SEULEMENT dans les commerces CONSENTANTS. Pas de graffiti. Pas de violence tolérée.

Ceci est fait dans le but de respecter les lois divines en tentant d'abord de régler le conflit à l'amiable.

Dans les 30 jours qui suivront la publication de cette lettre – qui constitue aussi un avis légal – celle-ci deviendra un papertrail international qui nous permettra d'utiliser les accords de libre- échange dont le traité *Norad*, signé en 2002, par Jean Chrétien et le *MCA Treaty, chapitre 27* (en anglais seulement), signé par Trudeau et le président du Mexique le 1^{er} juillet 2020, et ratifié le 13 mars 2020.

Ces accords nous protègent de la corruption à l'interne au sein de notre patrie.

Ces traités nous donnent le droit de faire intervenir l'armée américaine en cas de corruption et de trahison dans le pays fautif.

Nous allons utiliser la force de ces traités pour faire enquête de l'extérieur. Et possiblement des arrestations en résulteront.

La vaccination obligatoire est poussée sur nous de façon accélérée – sans les tests et conditions préalables – et nous devons agir maintenant. Nos droits et libertés sont plus que brimés.

La suite sera dévoilée dans un autre communiqué.

Les signatures et informations supplémentaires seront accessibles sur le site web : www.RepublicofAllPeople.

Il y aura des sessions d'information sur Zoom ainsi que des enseignements. Les frais pour y assister seront minimes ou gratuits autant que possible.

Pour l'instant, ce qui importe, c'est le Plan A : Trouver le plus de gens possible pour signer et donner leur appui à ce mouvement de libération du peuple.

Le plan A. Vous en parlez à au moins 9 personnes qui en parlent à 9 personnes et ainsi de suite.

Catégorie : L'Action - Mis à jour : vendredi 9 octobre 2020 08:39

Publication: mercredi 23 septembre 2020 07:20

Écrit par : Administrateur Web

Affichages: 103182

L'armée ne se déplacera pas pour une centaine de personnes. Pensez-y.

Les gens qui auront signé et appuyé l'avis légal pourront, si on en venait à ce point, être secouru par l'armée si la vaccination obligatoire faisait en sorte que nous serions forcés, à même nos domiciles, sans notre consentement, à recevoir le vaccin ou d'être séquestrés pour refus. C'est pourquoi la loi 61 de Legault a été si fortement contestée. Les camps de détention sont déjà construits et ils ne veulent pas dévoiler leurs emplacements.

Pour financer ces actions, il sera bien sûr nécessaire d'avoir un peu d'argent. Le financement se fait présentement sous forme de dons volontaires.

Un système est en train d'être mis en place, dont une fondation, pour que cet argent serve seulement aux efforts mis en place pour le mouvement de libération; site web, publications dans les journaux, et frais divers.

Pour l'instant, nous sommes plusieurs bénévoles qui assumons nos frais. Beaucoup de temps et de contrats annulés pour que les choses avancent.

Where WE go 1, WE go All. WWG1WGA

L'union fait la force.

Lorsque la situation sera réglée ici et ailleurs, nous espérons voir s'étendre simultanément, le mouvement de libération des peuples à l'échelle planétaire.

WWG1WGA en marchant en Paix & Respect